



BULLETIN D'INSCRIPTION

94190 - VILLENEUVE ST GEORGES - PLACE DE L'EUROPE

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025

Dossier d'inscription :

- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de pluie.
- L'annulation de la réservation n'est possible que sur présentation d'un justificatif médical.

Confirmation d'inscription :

- Vous recevrez une confirmation par SMS.
- Si le dossier a bien été reçu mais que le numéro de téléphone est invalide, votre place reste réservée.
- Si le dossier n'a pas été reçu, une nouvelle place vous sera attribuée sur place contre un nouveau paiement. Si un chèque a été envoyé celui-ci sera détruit à la réception.
- En cas d'absence de confirmation ou de numéro d'emplacement : se présenter le jour J (ce n'est pas un motif d'annulation).



FORMULAIRE D'INSCRIPTION BV EVENT'S (A envoyer par courrier.)

Informations personnelles :

- Nom, Prénom : _____
- Adresse : _____
- Code Postal : _____
- Ville : _____
- Téléphone portable (obligatoire) : _____
- Email : _____

► Pièces à joindre obligatoirement :

- Copie de la pièce d'identité du titulaire du chèque
- Chèque à l'ordre de « BV EVENT'S » correspondant au montant total

× Articles interdits :

- Articles neufs, fripes en vrac, déballage au sol.
- Stand alimentaire (nous contacter)

Choix de l'emplacement (Multiple de 2 mètres):

× Villeneuvois, sans véhicule :

- ☐ 2 m = 20 € ☐ 4 m = 40 € ☐ 6 m = 60 € ☐ 8 m = 80 €
- 10 m et + : ____ m x 10 € = ____ €

* Extérieurs :

- ☐ 2 m = 24 € ☐ 4 m = 48 € ☐ 6 m = 72 € ☐ 8 m = 96 €
- 10 m et + : ____ m x 12 € = ____ €

✓ Avec véhicule (minimum 6 m)

- ☐ 6 m = 78 € ☐ 8 m = 104 € ☐ 10 m = 130 € ☐ 12 m = 156 €
- 14 m et + : ____ m x 13 € = ____ €

⚙ Location de matériel (facultatif):

- Tables : ____ x 10 € = ____ €
- Portants : ____ x 5 € = ____ €
- Tonnelles : ____ x 30 € = ____ €

Total à régler (emplacement + matériel) : _____ €

Commentaires :

Règlement et informations générales :

Horaires :

Arrivée : entre 5h00 et 8h00 → après 8h, l'emplacement peut être réattribué.

Départ : entre 17h30 et 19h00 (ou 17h00 en hiver).

Propreté des lieux :

Emplacement à laisser propre : aucun déchet, carton ou sac-poubelle ne doit être abandonné (ni au pied d'un arbre, ni près des poubelles publiques).

En cas de non-respect : supplément facturé.

Engagement de l'exposant :

En vous inscrivant, vous attestez sur l'honneur : Ne pas avoir participé à plus d'1 brocante/vidé-greniers dans l'année en tant qu'exposant non professionnel.

Règlement complet :

- Disponible sur : www.bidf.fr

Nos coordonnées



06 11 94 04 51



bveventsidf@gmail.com



www.bidf.fr



24, Rue Emmanuel Arago
93130 NOISY - LE - SEC